

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure ci-après décrite lors de sa séance extraordinaire du 12 novembre 2018 à 20h00 à la salle des Services techniques située au 120, rue Bellevue à Otterburn Park. Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre en regard de cette demande.

- **DM-2018-00054 – 756, chemin des Patriotes**

La demande aurait pour effet de rendre réputée conforme une implantation oblique du bâtiment par rapport aux lignes latérales de propriété alors que la réglementation en vigueur stipule que tout bâtiment sis en bordure du chemin des Patriotes doit avoir ses murs latéraux parallèles aux lignes latérales du lot sur lequel il est érigé.

Le tout en référence au plan projet d'implantation, réalisé par **Jean-Luc Fortin**, arpenteur-géomètre, révisé en date du **22 octobre 2018**, sous le numéro **5887_2** de ses minutes.

Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 26 octobre 2018.
M^e Julie Waite, Greffière